

Date : Mercredi 2 mars 2022

Heure : 19 h

Endroit : En visioconférence

PROJET D'ORDRE DU JOUR		
POINTS	Temps approximatif	Pouvoir du conseil d'établissement
1. Accueil		
2. Adoption de l'ordre du jour du 2 mars 2022		
3. Questions du public		
4. Lecture et adoption du procès-verbal du 26 janvier 2022	5 minutes	Adoption
5. Suivis au procès-verbal	5 minutes	Information
6. Rapport de la direction	10 minutes	Information
7. Critères de déplacement d'élèves	15 minutes	Information
8. Consultation obligatoire des élèves	20 minutes	Approbation
9. Politique relative à l'aménagement de la cour d'école	10 minutes	Information
10. Cours de gardiens avertis	5 minutes	Approbation
11. Critères de sélection d'une direction d'école	20 minutes	Approbation
12. Service de garde 12.1 Programmation des journées pédagogiques des 1 <sup>er</sup> avril, 19 avril et 13 mai	10 minutes	Approbation
13. Nouvelles des comités 13.1 Comité de parents	10 minutes	Information
14. Autres sujets		
15. Levée de la séance		